



Quel bilan pour Habiter Mieux en 2020 en Provence-Alpes-Côte d'Azur ?



Bilan 2020 de Habiter Mieux Sérénité dans la région



1 673 ménages bénéficiaires



+8% par rapport à 2019

soit 0,14% des ménages éligibles de la région



41 M€ de travaux financés

soit 24 750 € de travaux / logement en moyenne



22 M€ de subventions versées

1€ de subvention Habiter Mieux Sérénité distribuée

1,90 € de travaux générés

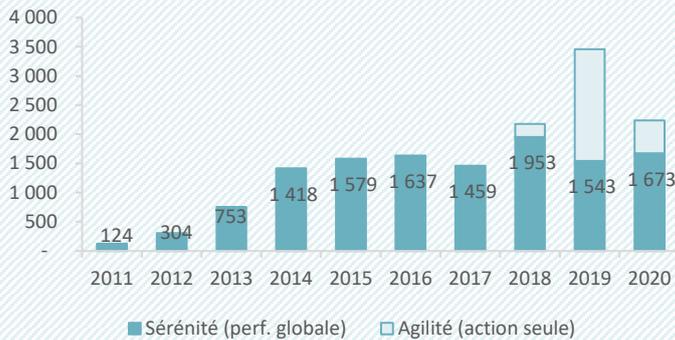
Au cumul

12 443 ménages bénéficiaires depuis 2011, auxquels s'ajoutent 2 700 bénéficiaires de Habiter Mieux Agilité entre 2018 et 2020

➤ Soit 1,3% des ménages éligibles de la région

Quelle évolution pour Habiter Mieux dans la région ?

Évolution annuelle du nombre de ménages ayant bénéficié de Habiter Mieux dans la région



+8%

de ménages ont bénéficié de Habiter Mieux Sérénité en 2020 par rapport à 2019 dans la région

Malgré la crise sanitaire, le dispositif s'est donc maintenu à un haut niveau en 2020 (deuxième année la plus élevée en termes de dossiers instruits après 2018), et s'impose comme un des principaux leviers financiers à la rénovation énergétique pour les foyers aux revenus modestes.

À noter que 565 dossiers Habiter Mieux Agilité (qui financent des gestes simples) ont continué à être instruits au cours du 1^{er} semestre 2020, malgré la disparition du dispositif au 1^{er} janvier 2020 dans le cadre de la création de MaPrimeRénov'. Ces dossiers correspondent à des travaux engagés en 2019.

Source : Anah



Quel bilan pour Habiter Mieux en 2020 en Provence-Alpes-Côte d'Azur ?



● Qui sont les bénéficiaires de Habiter Mieux en 2020 dans la région ?

◆ Selon le statut d'occupation du logement

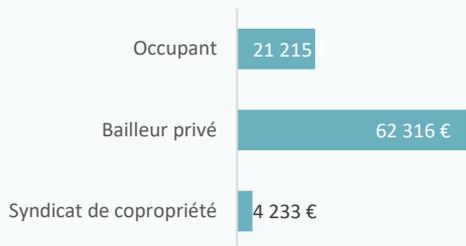
	2020	2011-2020
Nombre de logements ayant bénéficié de Habiter Mieux Sérénité		
Propriétaires occupants	1 341	9 779
Propriétaires bailleurs	199	2 006
Syndicats de copropriétés	133	658
Total	1 673	12 443
Nombre de logements ayant bénéficié de Habiter Mieux Agilité		
Propriétaires occupants	565	2 700

- **80%** des ménages bénéficiaires de Habiter Mieux Sérénité en 2020 sont des propriétaires occupant leur résidence principale. Cette proportion reste stable depuis le lancement du dispositif en 2011.

À noter que seuls les propriétaires occupant sont éligibles à Habiter Mieux Agilité.



Montant moyen par logement des travaux réalisés grâce à Habiter Mieux Sérénité en 2020 en fonction du statut d'occupation du logement

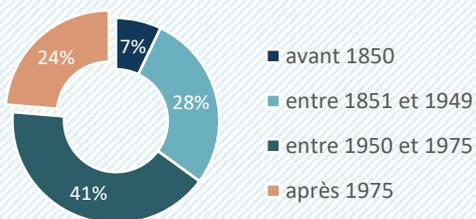


➤ **Les travaux réalisés par les bailleurs privés coûtent en moyenne trois fois plus chers**

Les travaux réalisés par les bailleurs privés dans le cadre d'une subvention de l'Anah sont généralement très lourds, et ne consistent pas uniquement à des travaux d'amélioration de la performance énergétique, puisque les travaux de remise aux normes, pour lutter contre l'insalubrité et/ou pour améliorer l'accessibilité/autonomie, sont également éligibles aux aides de l'Anah. Cela explique donc que les montants moyens de travaux réalisés par des bailleurs privés sont si élevés. Quant aux syndicats de copropriété, il y a une économie d'échelle : les travaux dans les parties communes sont par définition limités (isolation du toit, changement de chaudière, etc.) et concernent un nombre important de logements.

◆ Selon l'année de construction du logement

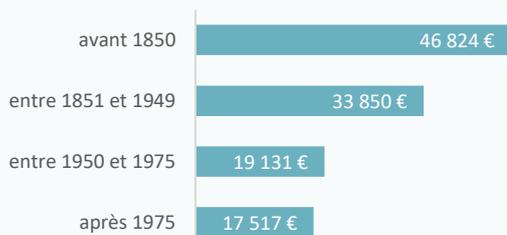
Répartition des logements ayant bénéficié d'une subvention Habiter Mieux Sérénité en 2020 en fonction de leur année de construction



- **76%** des logements ayant bénéficié de Habiter Mieux Sérénité en 2020 ont été construits avant 1975. À titre de comparaison, 53% des résidences principales recensées dans la région ont été construites avant 1970 (*source INSEE RP 2018*).



Montant moyen par logement des travaux réalisés grâce à Habiter Mieux Sérénité en 2020 en fonction de l'année de construction du logement



➤ **Les travaux réalisés dans des logements construits après 1975 coûtent en moyenne deux fois moins chers**

Cela peut s'expliquer par un besoin en travaux moins important dans ces logements construits après la première réglementation thermique. À l'inverse, les logements très anciens réclament des travaux d'un montant beaucoup plus élevé que les autres.

Source : Anah

Quel bilan pour Habiter Mieux en 2020 en Provence-Alpes-Côte d'Azur ?



Quel impact pour Habiter Mieux Sérénité en termes d'économies d'énergie ?

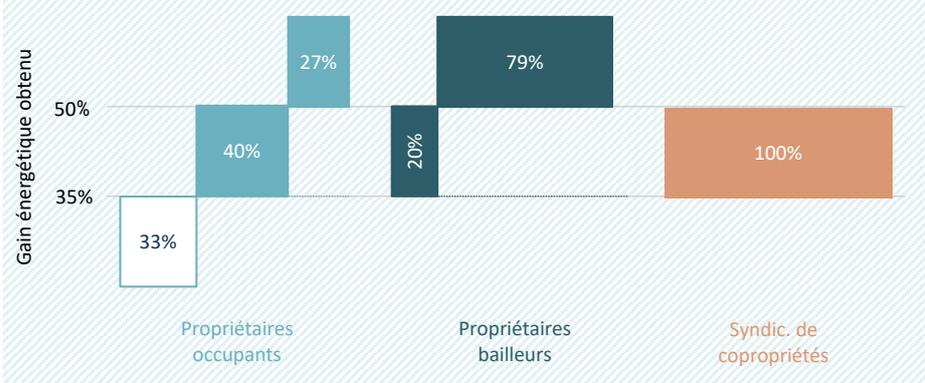


23 GWh économisés en 2020 grâce à Habiter Mieux Sérénité

Soit une économie d'environ **160 kWh/m².an**

Cela correspond à peu près à un saut de deux classes énergétiques (soit le passage d'une étiquette énergétique F à une étiquette énergétique D).

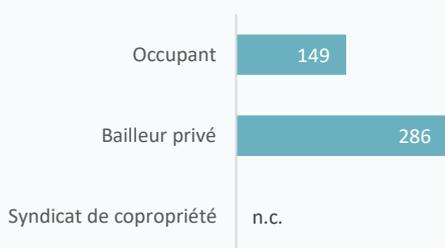
Répartition des logements rénovés en 2020 dans la région grâce à Habiter Mieux Sérénité selon le gain énergétique obtenu et le statut d'occupation du logement



- Pour bénéficier de Habiter Mieux (hors gestes simples), les ménages doivent atteindre après travaux un **gain énergétique minimal de 25%*** (35% pour les bailleurs ou les copropriétés). Dans le détail, nombreuses sont les opérations obtenant un gain supérieur au pallier fixé par l'Anah ; ainsi, **27% des propriétaires occupants** et **79% des bailleurs** ayant obtenu une subvention Habiter Mieux en 2020 atteignent un gain énergétique supérieur à 50%. Et deux tiers des propriétaires occupants dépassent le seuil de 35%.

**À partir du 1^{er} janvier 2021, le pallier minimal pour pouvoir bénéficier de Habiter Mieux Sérénité passe à 35% de gain énergétique, quel que soit le bénéficiaire.*

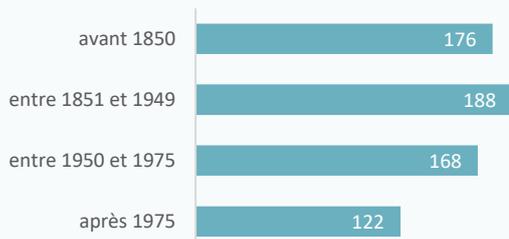
Économies d'énergie moyennes (en kWh/m².an) réalisées en 2020 grâce à Habiter Mieux Sérénité en fonction du statut d'occupation du logement



- **Les travaux réalisés par les bailleurs privés permettent en moyenne plus d'économies d'énergie**

Cela est en cohérence avec les indicateurs précédents : les bailleurs réalisent généralement des travaux plus lourds, dans des logements initialement plus énergivores et/ou insalubres.

Économies d'énergie moyennes (en kWh/m².an) réalisées en 2020 grâce à Habiter Mieux Sérénité en fonction de l'année de construction du logement



- **Les travaux réalisés dans des logements construits avant 1975 permettent en moyenne plus d'économies d'énergie**

Cela est de nouveau en cohérence avec les indicateurs précédents : les logements construits après 1975 étant soumis aux différentes réglementations thermiques, ils sont très probablement moins lourds à rénover.

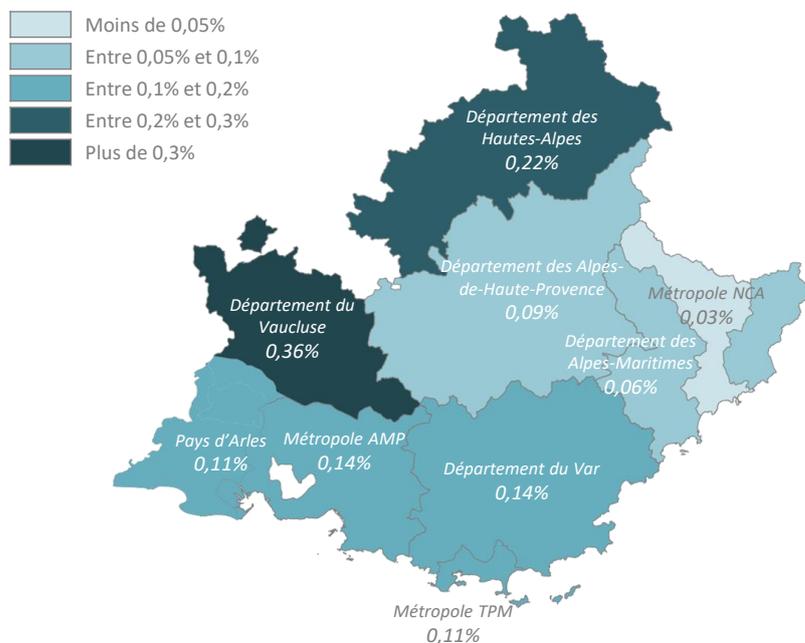
Source : Anah

Quel bilan pour Habiter Mieux en 2020 en Provence-Alpes-Côte d'Azur ?



Quel taux de pénétration de Habiter Mieux Sérénité dans les territoires de la région en 2020 ?

Taux de ménages éligibles* ayant bénéficié d'une subvention Habiter Mieux Sérénité en 2020 par territoires du SARE



- Les ménages du Vaucluse et des Hautes-Alpes sollicitent plus fréquemment Habiter Mieux Sérénité que dans le reste de la région. À l'inverse, la métropole Nice-Côte d'Azur présente le taux de pénétration de Habiter Mieux Sérénité le moins élevé.

Au cumul depuis 2015, la répartition géographique du dispositif est sensiblement identique, puisque ce sont les départements du Vaucluse et des Hautes-Alpes qui présentent le taux de personnes éligibles* bénéficiaires le plus élevé (environ 1,6%), et le département des Alpes-Maritimes qui présente le plus faible (0,5%).

Nombre de prêts accordés	2020	2009-2020
Alpes-de-Haute-Provence	76	1 020
Hautes-Alpes	66	737
Alpes-Maritimes	105	2 109
Bouches-du-Rhône	208	4 599
Var	174	2 848
Vaucluse	146	2 721

*Ménages modestes et très modestes selon une échelle de revenu éditée par l'Anah (sources : Anah et Modélisation Siterre par Énergies Demain)

Sources : Anah

Avec le concours des Membres de la CERC

